

ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DU CEGEP SAINT-LAURENT

date: 22 avril 76.

o. L'assemblée est ouverte par le vice-président du conseil étudiant: Jean-Pierre Daubois.

oo. Election du président et du secrétaire d'assemblée.

président élu par acclamation: Jacques Robichaux

secrétaire élu par acclamation: Marie-France Pépin

ooo. Adoption de l'ordre du jour:

o. Ouverture de l'assemblée.

oo. Election du président et du secrétaire d'assemblée

ooo. Adoption de l'ordre du jour.

1. Information sur la réunion du Conseil d'Administration du Collège et sur la réunion des Directeurs Généraux des différents CEGEP de la province avec le ministre de l'éducation.

2. Information

- sur le déroulement des négociations

- situation dans les autres CEGEP

- sur l'allure actuelle du conflit.

3. Proposition de l'Assemblée.

4. Divers.

5. Levée de l'Assemblée.

proposur: Jean-Pierre Daubois.

secondur: Joseph Aura.

adopté à l'unanimité.

pation des étudiants dans la négociation de la récupération.

proposé par le Conseil Etudiant.
secondé par Réjean Rioux.

adoptée à majorité.

Arts de motion: retour en prochaine assemblée sur l'appui inconditionnel des étudiants au front commun.
2^e proposition.

Attendu que les étudiants employés à temps partiel et non-syndiqués ne sont pas payés et sont injustement pénalisés par les débrayages:

Il est proposé que l'Assemblée Générale mandate le Conseil Etudiant pour voir à ce que ces étudiants ne soient pas pénalisés.

proposé: Jean-Raynald Lemay
secondé: Réjean Rioux.

adoptée à majorité.

3^e proposition

Il est proposé que le débrayage décidé en dernière Assemblée Générale se poursuive jusqu'à jeudi 22 mars minuit.

proposé: Réjean Rioux.
secondé: Martine Fortin.

vote: pour 600
contre 225
abstention 61

la proposition est adoptée à majorité.

1. Information sur le C.A. et la réunion des D.G.

faite par Jean-Raynald Bernay.

2. Information sur le déroulement des négociations, la situation dans les autres CEGEP et l'allure actuelle du conflit

faite par Michel Inkel.

3. Propositions de l'Assemblée.

1^{re} proposition.

- attendu que tant que le conflit actuel n'est pas terminé, il est impossible de penser à un mode cohérent de récupération s'il y a lieu;

- attendu que le Front commun met de l'avant la proposition suivante:

"Que toute validation de session et toutes les modalités afférentes à cette validation fassent l'objet d'une négociation provinciale après la signature d'une convention collective.»;

- attendu que le Conseil d'Administration du Collège, à l'instar des autres Conseils d'Administration dans la province, a aussi voté une proposition dans ce sens;

il est proposé que l'Assemblée Générale fasse sienne la proposition suivante.

- Que toute validation de session et toutes les modalités afférentes à cette validation fassent l'objet d'une négociation provinciale après la signature d'une convention collective.

- Qu'un comité de vigilance soit formé pour voir à l'application de la proposition.

- Que l'Assemblée Générale mandate le Conseil Étudiant pour rencontrer les syndicats du Front Commun afin de discuter des modalités de récupération possibles et de proposer à l'Assemblée Générale le mode de participi-

4^e proposition.

Attendu que la majorité des étudiants se sont prononcés en faveur d'un débrayage jusqu'à jeudi 22 avril.

Il est proposé qu'il y ait avant la fin de l'Assemblée la formation de lignes de piquetage valable.

proposé par: Jean-Louis Denis

secondé par: Sylvie Jaros

adopté à majorité.

5^e proposition.

Il est proposé

- que les étudiants de Saint-Haurent empêchent par tous les moyens possibles les administrateurs du CEGEP de rentrer dans leurs bureaux pour faire leur travail.

- qu'un comité d'au moins quinze (15) étudiants soit formé après cette assemblée pour voir à l'organisation et à l'application de cette proposition.

proposé par: Monique Hains

secondé par: Réjean Rioux.

rejeté à majorité.

4. On passe sur le point Divers.

5. Levée de l'Assemblée.